

La vanité chez les Orphéons

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **28 (1890)**

Heft 29

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-191776>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

AVIS. — Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées d'un timbre-poste de 20 centimes. Ces changements ne peuvent se faire que sur l'indication de l'ancienne adresse.

La vanité chez les Orphéons.

Sous ce titre, le spirituel critique, M. Francisque Sarcey, publie, dans *l'Estafette de Paris*, de judicieuses réflexions sur les sociétés chorales et instrumentales en France. Nous croyons devoir en reproduire les principaux passages, les faits qu'il signale se manifestant un peu partout.

« On n'aime pas assez la musique, en France, dit-il, pour en faire, entre soi, uniquement par goût. Les jeunes gens qui composent ces associations et se rangent autour d'un chef ne sont assidus aux répétitions et n'y travaillent que pour le plaisir de s'en aller en troupe, à la ville voisine, disputer les prix d'honneur et revenir avec une bannière chargée de médailles. Il y a dans tout cela un peu de cabotinage ; mais le goût de la musique en profite, et mieux vaut, après tout, consacrer ses heures de loisir à chanter des chœurs ou à souffler dans un cornet à piston qu'à battre, dans un café borgne, un verre d'absinthe frelatée.

Les inconvénients sont nombreux. Il faut bien le dire : les concours d'orphéons sont trop souvent, à la campagne, de simples prétextes « à balade ». Les gens mariés y cherchent une occasion de s'en aller, loin de la ménagère, passer deux jours et une nuit à la ville, à boire et à rire avec les camarades. On perd beaucoup de temps à préparer le concours ; on en perd pas mal aussi à se reposer des fatigues de la lutte et de la fête ; on a mal aux cheveux, et ce que l'on en rapporte le plus sûrement, c'est ce que les gens du Midi appellent la *flemme*.

Néanmoins, le nombre des concours va croissant chaque année, et il n'y a pas en France une Société chorale qui ne puisse montrer avec orgueil, suspendues à la hampe de sa bannière, une demi-douzaine de médailles d'honneur.

Tout serait donc pour le mieux, si l'institution de ces concours n'avait vu

se développer un phylloxera redoutable, qui étend partout ses ravages.

Voici que les Sociétés orphéoniques qui viennent concourir ne veulent plus accepter la défaite de bonne grâce et récriminent contre les arrêts du jury, dont elles avaient connu la composition et accepté l'arbitrage.

L'autre jour, à Montpellier, la fanfare musicale de Cette refuse le second prix qui lui était attribué et déclare que c'est sa dignité qui lui fait une loi de refus. Hier, *l'Avenir de Châteaubriant*, qui avait lutté au concours de Cholet contre *l'Orphéon de Saint-Nazaire*, monte sur ses grands chevaux, quand il voit qu'on ne lui a pas décerné le premier prix d'exécution ; il parle aussi de sa dignité compromise, et envoie une protestation en règle au comité d'organisation.

Je comprends que ce ne soit pas très amusant de ne pas remporter toujours le premier prix. Il ne l'est jamais d'être rossé. Il faut pourtant bien, y ayant un vainqueur, qu'il y ait un vaincu et même plusieurs vaincus. Le diable, c'est qu'on avait, en partant, escompté la victoire. On avait fait blanc de son épée ; on avait dit aux camarades, en trinquant la veille de la bataille : « Vous allez voir comme ils seront battus à plate couture ! » Il en coûte, après ces rodomontades, de rentrer, battu soi-même et l'oreille basse. Le dépit s'en mêle et l'on crie à l'injustice.

On prend cependant pour jurés des musiciens qui savent leur métier ; on les choisit au-dessus de tout soupçon. Et vraiment, il faut avoir le diable au corps pour s'imaginer qu'un homme, qui possède une certaine situation artistique dans une ville, puisse être soudoyé par la fanfare de Fouilly-les-Oies !

Ce qu'il y a de pis dans l'aventure, c'est que les journaux de la localité prennent parti pour leur orphéon et enveniment le débat en se répandant en belles phrases sur l'injustice des hommes et sur l'utilité de la musique populaire que méconnaissent les musiciens eux-mêmes.

La Société lit ces billevesées, et elle est ravie, et elle s'entête dans sa protestation. L'autre parti a, naturellement, lui aussi, ses journaux à sa dévotion.

On échange des injures ; heureux encore qu'on n'en vienne pas aux horions ; et c'est ainsi que la musique adoucit les mœurs.

Un de ces jours, deux Sociétés rivales tomberont l'une sur l'autre et se déchargeront leurs instruments sur la tête ; il y en aura quelques-unes de cassées.

Comment rétablir l'harmonie dans les orphéons.

Les trains du dimanche.

On constate une augmentation considérable de voyageurs sur le réseau du Jura-Simplon depuis la réduction accordée par la nouvelle Compagnie sur les billets du dimanche. C'est là une économie notable dont nombre de gens veulent profiter ; on sort en famille, on fait des courses qu'on n'aurait peut-être jamais faites ou qu'on aurait tout au moins différées, lors de l'ancien tarif.

Cette innovation facilitant les petites bourses, les trains du dimanche sont toujours bondés, surtout aux troisièmes classes. Mais s'il y a une réduction de prix, il n'y a pas précisément augmentation de plaisir, — pas toujours du moins, — et déjà nombre de gens ont pu s'en convaincre.

Ce jour-là, on rencontre ordinairement en chemin de fer des jeunes gens en liesse, des sociétés diverses en promenade, qui donnent essor à leur joie d'une façon parfois fort désagréable et fatigante pour le voyageur paisible, et tout particulièrement pour les dames.

Tous ces bruyants compagnons de voyage sont sans cesse en l'air. Ils ouvrent toutes les portières, chantent à tue-tête, circulent dans les couloirs, et souvent rejetés à droite ou à gauche par le mouvement du train ou par un manque d'équilibre contracté à Lavaux, ils vont lourdement cogner les gens qui restent tranquillement à leur place.

Faites une observation, priez ces messieurs de rester assis et d'être moins bruyants, le tapage redouble, les cris et les chansons échevelées battent leur plein.

Nous aimons beaucoup la gaité, et un peu d'animation dans un wagon est certainement préférable à une société de gens qui se regardent comme des